

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la Société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 59 (1918), p. 297-303

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1918\\_\\_59\\_\\_297\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1918__59__297_0)

© Société de statistique de Paris, 1918, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 11. — NOVEMBRE 1918

### I

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1918

##### SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ALLOCUTION PAR M. EUGÈNE D'EICHTHAL, PRÉSIDENT.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JUIN 1918.

NÉCROLOGIE : MM. EDMOND FLÉCHEY, CHARLES LEFEBVRE, ÉDOUARD DARDONVILLE ET LUIGI PEROZZO.

PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRE ET HONORAIRE ASSOCIÉ.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

COMMUNICATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

COMMUNICATION DE M. PAUL MEURIOT : « LA STATISTIQUE DU BACCALAURÉAT, DES ORIGINES (1808) A NOS JOURS. »

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ALLOCUTION PAR M. EUGÈNE D'EICHTHAL, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 17<sup>h</sup> 30, sous la présidence de M. Eugène d'EICHTHAL, président, qui prononce l'allocution suivante :

« MESSIEURS,

« La Société de Statistique a réalisé en quelques semaines le sommeil d'Épiménide. Elle s'est endormie pour prendre ses vacances au moment le plus angoissant d'une crise effroyable et elle se réveille en face des plus magnifiques victoires et des plus vastes espérances. Nous n'oublions pas à qui nous devons ce merveilleux réveil : si notre Société dormait, chacun de nous veillait, travaillant selon ses forces ou ses fonctions, suivant l'admirable héroïsme de nos soldats, les géniales combinaisons de nos généraux, l'énergie intrépide de l'homme d'État qui n'a jamais douté de la victoire, et à force de la vouloir, l'a remportée. Ce sont là, Messieurs, des jours inoubliables : je suis heureux d'être encore pour quelques instants à ce fauteuil pour avoir le droit d'exprimer en votre nom notre reconnaissance vibrante et émue aux défenseurs de la patrie qui, à tous les rangs, l'ont délivrée et ont délivré avec elle le monde des menaces d'une abominable et honteuse oppression. Nos remerciements du fond de notre cœur à nos vaillants alliés qui, grâce à l'unité de front, se sont, avec

nous, rués sur l'ennemi et l'ont forcé à évacuer déjà une bonne partie du territoire envahi, en attendant le reste, et à avouer leur défaite dans un commencement de capitulation, sans la dignité qui est la noblesse du vaincu.

« Notre rôle de Société savante est actuellement plus aisé à remplir que naguère aux jours de grande angoisse. Même, à ce moment, nous avons travaillé, le cœur anxieux, mais l'esprit libre, et nos séances ont été bien remplies et suivies.

« Nous devons aujourd'hui entendre M. Félix SARTIAUX nous parler du tunnel sous la Manche, qui, espérons-le, finira bien par se faire et resserrera encore nos liens avec nos alliés britanniques. D'impérieuses occupations ont retenu M. SARTIAUX loin de nous, souhaitons qu'il puisse à une autre séance nous faire sa communication dont nous le remercions d'avance. M. MEURIOT a bien voulu le remplacer aujourd'hui et je l'en remercie. Vous voyez que nous aussi, nous avons des combattants toujours sur la brèche. Apportons notre modeste mais utile tribut au bien de la patrie pour laquelle tant de victimes sont tombées, tant de cœurs saignent de pertes irréparables, tant de sacrifices ont été faits et se font encore. Nous les glorifierons même quand, douloureusement dans nos statistiques, nous les compterons, car ils auront sauvé la France et l'humanité. » (*Applaudissements.*)

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JUIN 1918

M. le Président met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 19 juin 1918, inséré dans le numéro de juillet. Ce procès-verbal est adopté sans observations.

#### NÉCROLOGIE

« MESSIEURS,

« Nous venons de perdre un de ceux qui, bien qu'âgés, comptaient voir poindre le jour de la victoire : M. FLÉCHEY, notre dévoué collègue et secrétaire général honoraire, nous avait dit, il y a quelques mois, son espoir et sa confiance en exprimant ses remerciements pour le modeste témoignage de gratitude que lui remettait le président de la Société de Statistique à l'occasion de sa cinquantième année de sociétariat, au nom de ses confrères et amis. Nous avons, M. NEYMARCK et moi, rappelé les longs services et les importants travaux de FLÉCHEY. Son vœu aura été exaucé. Il a pu, en disparaissant, emporter la certitude du triomphe final de la cause sacrée. Il emporte en même temps nos unanimes regrets et notre reconnaissance pour son infatigable dévouement à la Société de Statistique et à la science statistique elle-même. Je lui dis en votre nom un dernier adieu ! »

M. le Président annonce également à la Société le décès de M. Luigi PEROZZO, ingénieur civil, conservateur des Hypothèques, membre du Conseil supérieur de Statistique et du Conseil de Prévoyance d'Italie, membre honoraire de notre Société depuis 1883;

De M. Édouard DARDONVILLE, publiciste, membre titulaire depuis 1906,  
Et de M. Charles LEFEBVRE, actuaire, capitaine d'État-major du génie, membre du Conseil de notre Société.

#### PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRE ET HONORAIRE ASSOCIÉ

M. le Président annonce les candidatures suivantes :

Au titre de membre titulaire :

M. REGARD, directeur des Finances de la Ville de Paris, à l'Hôtel de Ville, 21, rue Boissière (XVI<sup>e</sup>), présenté par MM. Alfred NEYMARCK et BARRIOL.

Au titre de membre honoraire associé, en remplacement de M. PEROZZO, décédé :

M. STRINGHER (Bonaldo), directeur général de la Banque d'Italie à Rome, présenté par MM. Alfred NEYMARCK, R.-G. LÉVY et BARRIOL.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

#### DISTINCTIONS HONORIFIQUES

M. le Président est heureux de donner connaissance à la Société des citations dont ont été l'objet un membre du Conseil, M. BOREL, ainsi que notre collègue M. BROCHU :

« Émile BOREL, capitaine au <sup>e</sup> régiment d'artillerie; officier joignant aux plus belles qualités militaires les connaissances techniques les plus étendues. Par son dévouement et son inlassable activité, a communiqué à tout son personnel le goût et le désir de l'action. Le 28 août, chargé d'occuper très rapidement une position avancée, a réussi, malgré les pertes causées par un bombardement violent, à exécuter dans les délais fixés une mission de tir particulièrement importante. » (2<sup>e</sup> citation.)

« Irénée BROCHU, officier de choix, ayant toujours montré, dans les nombreuses reconnaissances dont il a été chargé, une connaissance éclairée du but à atteindre, un zèle et un sang-froid dignes de tous éloges. S'est dépensé tout entier, dans la nuit du au août 1918, pour conduire à proximité immédiate des premières lignes le personnel et le matériel des ponts destinés à assurer les passages du canal et de la rivière dans l'attaque. » (Citation à l'ordre du corps d'armée, ordre du 5 septembre 1918.)

#### COMMUNICATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages parmi lesquels il cite :

FINLANDE. — Annuaire statistique.

HOLLANDE. — Annuaire statistique.

JAPON. — Annuaire statistique.

ITALIE. — Statistique relative aux emplois des tramways et des chemins de fer de l'Italie.

Il cite en particulier l'ouvrage de CLÉANTHE, intitulé : *Solution efficace. La Force par les Revients*. Il a reçu également, par l'intermédiaire de notre ancien président M. CADOUX, le règlement du concours international de la fondation Travers Borgstroem qui est mentionné en détail plus loin.

M. le Secrétaire général a représenté la Société de Statistique aux obsèques de notre regretté collègue M. FLÉCHEY. Au cimetière, il a prononcé une allocution retraçant la vie du défunt.

Cette allocution est reproduite en annexe au procès-verbal.

M. le Président souhaite la bienvenue à MM. WERWAEST, GIDEL et BERNES qui veulent bien nous honorer de leur présence et donne la parole à M. MEURIOT pour développer sa communication sur *La Statistique du Baccalauréat, des origines (1808) à nos jours*.

#### COMMUNICATION DE M. PAUL MEURIOT : « LA STATISTIQUE DU BACCALAURÉAT, DES ORIGINES (1808) A NOS JOURS »

La création du baccalauréat est, comme celle de l'Université, l'œuvre du décret impérial du 17 mars 1808 et le fonctionnement de l'examen commence dès 1809. A cet effet, il faut distinguer dans l'histoire du baccalauréat deux périodes :

1<sup>o</sup> De 1809 à 1890, les baccalauréats ès lettres et ès sciences ont une évolution distincte;

2° De 1890 à nos jours, prévaut une tendance à l'unification, œuvre des réformes de 1890 et de 1902.

Dans l'histoire du baccalauréat ès lettres, trois périodes sont à considérer : d'abord, de 1809 à 1840, l'examen se passe en une seule fois et est purement oral; puis, de 1840 à 1874, une épreuve écrite est introduite, mais il n'y a toujours qu'un seul examen; enfin avec le décret de juillet 1874, nous entrons dans la période du baccalauréat scindé.

Pendant la première période, le total des bacheliers ès lettres devient vite assez considérable, surtout quand l'ordonnance de 1820 a exigé le diplôme pour l'entrée dans les carrières administratives. Parti du chiffre de 31 en 1809, le total des diplômes délivrés est de plus de 1.600 en 1812, dépasse 2.000 en 1816, 3.000 en 1820, et, à la suite de l'ordonnance de cette même année, atteint plus de 4.500 en 1821; il se tient aux environs de 3.500 jusqu'en 1840.

En 1840, V. COUSIN, alors ministre, institue une épreuve écrite, c'est la version latine; de même, il détermine l'époque normale des sessions et introduit un régime d'inscription régulier. Plus tard, le décret de 1852 adjoint à cette première épreuve écrite une seconde, la composition française ou latine (le sort décidant), qui sera exclusivement latine (décret de 1857). Enfin, en 1864, une nouvelle réforme, œuvre de V. DURUY, ajoute à ces deux épreuves une troisième épreuve écrite, la dissertation philosophique en français. En outre, l'examen oral, au lieu de porter sur les matières de l'ensemble des classes supérieures, devait porter seulement sur le programme des classes de rhétorique et de philosophie. Après les décrets de COUSIN, le nombre de bacheliers diminue pendant quelque temps (2.700 en 1841), mais remonte assez rapidement à plus de 3.000, baisse très sensiblement après 1852 lors de la création du baccalauréat ès sciences (1.620 en 1853), ne retrouve le chiffre de 3.000 qu'en 1862 seulement et dépasse 4.000 vers 1872.

Avec le décret du 19 juillet 1874, commence la période du baccalauréat scindé : la première partie comportant à l'écrit une version latine et un discours latin, remplacé en 1880 par une composition française; la deuxième partie, une dissertation philosophique et une version de langue vivante. Le décret du 19 juin 1880 remplace cette version par une épreuve de sciences et remet les langues vivantes à la première partie (thème au lieu de version).

Le partage de l'examen en deux parties a pour effet de diminuer le total des bacheliers (à peine 3.300 en 1876), et le chiffre de 4.000 ne se retrouve qu'en 1890, le baccalauréat ès lettres subissant une sorte de concurrence de la part de celui des sciences qui ne comportait qu'un seul examen.

Le baccalauréat ès sciences, créé, lui aussi, en 1808, ne fut, jusqu'en 1852, qu'un examen purement oral et subordonné à l'obtention du baccalauréat ès lettres. Aussi, le chiffre des bacheliers ès sciences est-il fort restreint dans la période 1808-1852. Le total n'y a dépassé que trois fois la centaine. La majeure partie des diplômes de sciences délivrés revenait au baccalauréat ès sciences physiques, institué en 1821 pour les étudiants en médecine, diplôme qui a existé jusqu'en 1854.

Le décret de 1852, en même temps qu'il instituait la bifurcation des études secondaires, faisait du baccalauréat ès sciences un diplôme indépendant de celui des lettres et comportant des épreuves écrites : version latine et composition scientifique. Quelque temps après, le baccalauréat restreint était institué pour les étudiants en médecine (1859). Le total des bacheliers ès sciences s'élève considérablement après le décret de 1852; dès 1853, il dépasse déjà 1.200, puis 2.000 en 1854; il demeure au-dessous de ce chiffre jusqu'en 1873, mais le dépasse ensuite et atteint aux environs de 3.000 dans les années qui précèdent la réforme de 1890.

A cette date, se produit le premier essai d'unification des baccalauréats. Le décret du 8 août 1890 substitue aux baccalauréats ès lettres et ès sciences un seul baccalauréat de l'enseignement classique et l'examen comporte deux

parties : la première, exclusivement littéraire avec une version latine et une composition française à l'écrit; la seconde comprenant deux séries : l'une littéraire, la philosophie, l'autre scientifique. Cette réforme était bientôt suivie de la création du baccalauréat de l'enseignement moderne (1891). L'examen se passait aussi en deux parties : la première toute littéraire (composition française, version et thème de langue vivante); la deuxième répartie en trois séries : philosophie, sciences mathématiques et sciences physiques. La conséquence de la réforme de 1890 est de diminuer considérablement le total des bacheliers ès sciences. Tandis qu'on compte, de 1892 à 1904, une moyenne de plus de 4.500 bacheliers ès lettres, il n'y a guère que 1.200 bacheliers ès sciences ou, comme on disait officiellement, de lettres-mathématiques. Par contre, il y avait une moyenne de 1.600 à 1.700 bacheliers de l'enseignement moderne.

Avec les réformes de 1902, toutes ces distinctions disparaissent; il n'y a plus qu'un seul baccalauréat de l'enseignement secondaire, réparti en quatre séries correspondant à la répartition des classes supérieures de lycées : A, latin-grec; B, lettres-langues; C, latin-sciences; D, sciences-langues. Ces quatre séries sont celles de la première partie : pour la seconde, elles se réduisent à deux : la philosophie et les mathématiques. Ce sont, en somme, les deux baccalauréats ès lettres et ès sciences, mais certainement avec un enseignement plus complet et une durée égale d'études secondaires.

Malgré ce partage de l'examen en séries, le total des candidats ne s'est pas élevé; mais leur répartition est intéressante à connaître :

Sur 100 candidats de total, de 1905 à 1914, 21,4 appartiennent à la série A, soit à la série purement classique; 23,9 à la série B (lettres-langues); 23 à la série C (latin-sciences) et 31,7 à la série D (sciences-langues). De toutes les séries, la série A est celle qui a vu le total de ses candidats diminuer le plus depuis 1905, quoiqu'il y ait eu un relèvement depuis 1913. Dans la série C, le nombre de candidats présente une constance assez remarquable. Il y a, au contraire, une progression continue dans les séries B et D.

Mais entre la première et la deuxième partie s'effectue un changement curieux dans la répartition des candidats. Dans la première partie, la majorité des candidats appartient aux séries scientifiques C et D (53,8 %). Au contraire, pour la deuxième partie, on ne compte plus que 36 % des candidats aux mathématiques.

La guerre n'a pas eu d'effet sur le nombre des candidats au baccalauréat : le total, un peu diminué en 1915, se retrouve presque le même en 1916 et 1917 que dans la période 1908-1914. La répartition aussi a peu changé, sauf une progression dans la série C (1<sup>re</sup> partie) et dans la série scientifique de la seconde partie (41 % des candidats au lieu de 36), et une diminution dans la série D, conséquence de la situation de la région du Nord qui fournit beaucoup de candidats de cette série. Une autre conséquence de la guerre est sans doute aussi la proportion plus élevée des admissions : elle est de 48,6 % candidats de 1915 à 1917 au lieu de 41,6 de 1905 à 1914 pour la première partie. Dans la seconde partie, elle est de 64 % au lieu de 53 à la philosophie, et de 66 au lieu de 57 % aux mathématiques.

M. le Président adresse ses remerciements à M. MEURIOT et ouvre la discussion :

M. WERWAEST fait observer qu'à l'origine, il y a eu des bacheliers par collation afin de permettre à certains candidats de poursuivre leurs études dans l'enseignement.

Les statistiques actuelles ne donnent pas le nombre des bacheliers; cependant le nombre des candidates pourrait être établi, mais non celui des admises, car aucune distinction de sexe n'est faite à l'admission.

M. BERNES remarque que les statistiques officielles présentent une lacune car elles ne tiennent pas compte des candidats qui passent divers baccalauréats.

M. GIDEL remercie particulièrement le conférencier de son intéressant travail.

M. Fernand FAURE demande à M. MEURIOT s'il ne conviendrait pas d'établir un pourcentage des admis dans les divers centres universitaires eu égard à la manière de coter et à la force des candidats.

M. NEYMARCK croit qu'il est intéressant de rapprocher les chiffres de M. MEURIOT de ceux donnés par la Statistique de la France; ces chiffres sont loin de concorder. Il a relevé dans la Statistique de la France le nombre des bacheliers pour deux périodes, de 1850 à 1913 et de 1913-1914, et les chiffres s'écartent notablement de ceux très précis du conférencier.

Il y aurait lieu de signaler cette anomalie à l'Administration du ministère de l'Instruction publique et de lui demander, en outre, d'ajouter une colonne à ses tableaux, colonne permettant d'y ajouter le nombre des bacheliers.

M. le Président remercie les orateurs et lève la séance à 19 heures.

Le Secrétaire général,

A. BARRIOL.

Le Président,

Eugène D'EICHTHAL.

---

## II

### ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1918

---

## ALLOCUTION PRONONCÉE AUX OBSÈQUES DE M. EDMOND FLÉCHEY

Par M. A. BARRIOL, Secrétaire général

MADAME,

Notre Président, M. D'EICHTHAL, avait eu, au commencement de cette année, l'agréable mission de témoigner, au nom de la Société de Statistique de Paris, l'affection sincère que nous portions à notre Secrétaire général honoraire, en célébrant l'anniversaire de son entrée comme sociétaire, il y a cinquante ans. Tous, nous faisons des vœux pour que sa vigoureuse vieillesse lui permit d'assister longtemps encore à nos séances du Conseil et de la Société; hélas! les douloureuses angoisses qui nous ont assaillis ont fait disparaître nos espoirs et enlevé à votre affection et à la nôtre notre doyen, qui a cependant eu la joie d'apercevoir la victoire de son pays qu'il aimait avec tant de ferveur. Nous avons appris avec une profonde tristesse en même temps sa maladie et sa mort, mais nous avons tenu à lui apporter un suprême hommage en retraçant les étapes de sa vie laborieuse. Edmond FLÉCHEY appartenait à notre Société depuis 1868; ses fonctions administratives le conduisaient naturellement à s'occuper activement de statistique, et réciproquement ses études statistiques lui ont permis de rendre d'éminents services au ministère de l'Agriculture; son premier travail personnel date de 1871 — lorsqu'il rendit compte du Congrès de Statistique de Saint-Petersbourg; chaque année on retrouve son nom dans la liste des auteurs de mémoires inscrits au Journal, et ce sont des études très fouillées dans le fond et dans la forme qui montrent une activité remarquable, s'exerçant tout d'abord sur les questions de chemins de fer, puis se spécialisant ensuite sur l'agriculture; les articles qu'il a signés sont vivants et portent tous l'empreinte d'une réelle sagacité et d'une réflexion profonde; je ne rappellerai que le travail sur la Statistique agricole de 1892 qu'il a publié dans les journaux de 1898 et 1899 en de nombreuses pages qui forment un véritable livre dans notre publication.

Ces importants travaux l'avaient désigné à ses collègues, qui l'appelèrent à siéger au Conseil, et il fut tout naturellement désigné pour succéder à son collègue et ami, YVERNÈS, dans le poste de secrétaire général en 1900. Sa première année au secrétariat général coïncidait avec une réunion de l'Institut international de Statistique à Paris, et il eut à supporter une lourde charge, mais il s'acquitta de sa tâche de telle manière que ses collègues furent heureux d'avoir placé leur confiance en lui. Pendant neuf années, FLÉCHEY fut l'âme de la Société, et les présidents qui l'ont vu à l'œuvre suivaient toujours les avis éclairés de leur secrétaire général; rédacteur en chef du Journal, il savait choisir les articles, diriger et conseiller les conférenciers, rédiger des procès-verbaux fidèles des séances et apaiser parfois avec des paroles aimables et sages les discussions toujours courtoises, certes, mais quelquefois un peu vives entre collègues cherchant à faire triompher leurs idées.

Malgré le dur labeur que lui imposaient son poste de dirigeant d'un bureau très difficile à administrer et ses fonctions de secrétaire général, sa collaboration au Journal ne se bornait pas à la rédaction de procès-verbaux, et on lui doit de nombreux articles de fond et des comptes rendus d'ouvrages très importants.

L'âge venait cependant, et notre ami, faisant preuve d'une intégrité qui se rencontre rarement, disait qu'il lui devenait très difficile de remplir complètement ses fonctions; pour moi qui l'approchais de très près à cette époque, il me semblait au contraire que sa vigueur lui permettait de rester encore longtemps au poste auquel ses collègues l'appelaient avec tant de joie.

Mais FLÉCHEY était un homme d'une droiture telle qu'il ne pouvait admettre qu'on lui conservât un titre, alors que ses forces ne lui permettaient pas d'accomplir exactement et complètement le travail correspondant. Il put cependant assurer le service de la Société pendant la difficile période de la session de l'Institut international de Statistique de 1909, et son Président d'alors a eu en lui un collaborateur auquel il a rendu un hommage dont la valeur est grande venant du travailleur qu'est M. PAYELLE.

FLÉCHEY en fut d'ailleurs récompensé par sa nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Depuis 1909, FLÉCHEY n'a guère manqué de séances du Conseil, et son successeur au secrétariat a eu bien souvent recours aux conseils éclairés et sages du doyen qui s'intéressait toujours activement à la marche de la Société.

L'œuvre officielle du sociétaire et du secrétaire général reste inscrite dans notre Journal, mais FLÉCHEY a eu une autre action tout officieuse et de bonté.

Très accueillant, discernant avec promptitude les travailleurs, il a recruté des éléments de vitalité par des membres nouveaux et actifs, et tous ceux qu'il a attirés à la Société gardent le souvenir des avis précieux qu'il leur a donnés.

Ces qualités de cœur alliées à une rare modestie et à une finesse d'esprit qui se révélaient souvent dans l'intimité de nos réunions par des traits rapides, lui avaient conquis l'amitié de tous, aussi bien des anciens qui l'estimaient pour son savoir, que des jeunes qui le vénéraient pour sa bonté.

Nous verrons avec regret, Madame, sa place dans notre Conseil restée vide; mais, dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu, il restera l'exemple du travail et de la probité complète dans les fonctions qu'il a occupées. Puisse ce témoignage de profonde estime être un apaisement à la douleur de ceux qui le pleurent aujourd'hui.

A. BARRIOL.

---